

A2R93

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 6 Rue Raymond Brosse, 93430 Villetaneuse
994 936 300 R.C.S. Bobigny

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS

Date : 16 juin 2026 à 10 heures

Lieu : Au siège social, 6 rue Raymond Brosse, 93430 Villetaneuse

Les associés de la Société par Actions Simplifiée « A2R93 » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ce jour, au siège social.

I. CONSTATATION DE PRÉSENCE ET QUORUM

Sont présentes et représentées :

- **Madame Samya MCHIRI (épouse YEMMI)**, détentrice de 650 actions (représentant 65% du capital social).
- **Madame Mekioussa BOUAZIZ**, détentrice de 350 actions (représentant 35% du capital social).

Le capital social de la société (10.000 €) étant intégralement représenté par les associés présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

II. PREMIÈRE RÉOLUTION : DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE ET NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Samya MCHIRI de ses fonctions de Présidente de la société, prenant effet à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

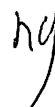
Monsieur Nabil YEMMI

Né le 7 janvier 1995 à Alger (Algérie)

De nationalité Algérienne

Demeurant au 17 rue Edouard Vaillant, 95870 Bezons

Monsieur Nabil YEMMI, présent à la séance, accepte formellement son mandat de Président et déclare qu'il ne fait l'objet d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité de nature à l'empêcher d'exercer ses fonctions réglementaires.



III. DEUXIÈME RÉOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

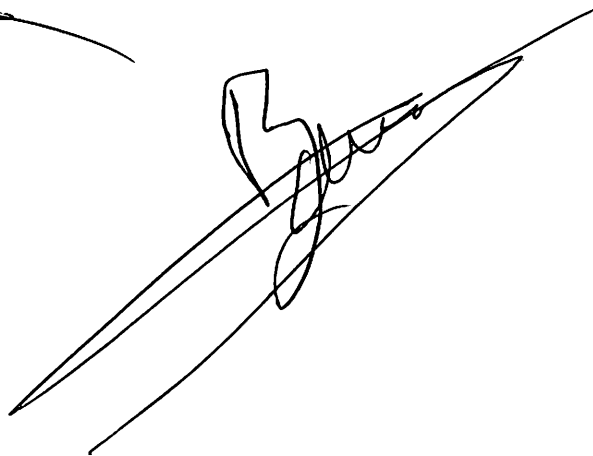
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités de publicité légale, de dépôt et d'immatriculation modificative requises par la loi auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Madame Samya MCHIRI
Associée & Présidente démissionnaire



Madame Mekioussa BOUAZIZ
Associée



Monsieur Nabil YEMMI
Président acceptant

Certifié conforme

